

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de PERRECY-LES-FORGES**

Séance du 07/12/2010

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la Délibération
19	18	18

DATE DE LA CONVOCATION
01/12/2010

OBJET DE LA
DELIBERATION

Vœu contre la mise en concession payante de la RCEA Branche Nord et sur l'installation d'une section à péage à l'intérieur du périmètre de la CCM

L'an deux mil dix
et le Sept Décembre

à 18H30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Claudius MICHEL**, Maire.

Présents : Mme CALLIER MT

MM AUGOYARD R., CARTON G., CHAMPAGNAC C., DEFACHELLE N., DUCAROUGE V., DUVIGNAUD B., FRANCOIS P., GENEVOIS G., KOSTINE M., KUBIAK J., MANKA J., RATAJAC G.

Excusés : Mme BOUDOT C. procuration à CALLIER MT

Mme DESSERTENNE M. procuration à AUGOYARD R.

M. DESCHAMPS C. procuration à GENEVOIS G.

M. LABARRE J. procuration à KUBIAK J.

M. Norbert DEFACHELLE est nommé Secrétaire de séance, assisté de Mme Evelyne BOIREAUD, Secrétaire de Mairie

Le Maire, ayant donné lecture d'un courrier de B. KASPRAC sur les décisions prévues dans le projet d'accélération de la mise à 2 x 2 voies de la RCEA, actuellement en débat public, propose de renouveler sa désapprobation.

A l'unanimité, le Conseil Municipal réitère ses vœux des 19 Juin 2007, 24 Janvier 2008 et 30 Mars 2009 contre la mise à 2 x 2voies de la branche nord de la RCEA sous la forme d'une concession autoroutière payante pour les usagers, au sein du territoire de la CCM

Ainsi fait et délibéré en Mairie les
jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Perrecy-les-Forges, le

Le Maire,

- 9 DEC. 2010



Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la sous-Préfecture

le 10 DEC. 2010

et publié, affiché ou notifié

le 13 DEC. 2010

Le Maire,


